

L'épreuve à laquelle il fut soumis, quand il fit son premier grand discours à la chambre des communes, aurait pu effrayer un homme moins courageux. C'était pendant le débat mémorable qui eut lieu sur la proposition de M Landry, de Montmagny. Cette proposition tendait à faire condamner le ministère pour l'exécution de la sentence de mort prononcée contre Louis Riel, le chef de la révolte au Nord-Ouest, convaincu de haute trahison. Le débat avait déjà duré plus d'une semaine. Après M Landry, on avait successivement entendu sir Hector Langevin, le lieutenant-colonel Amyot, M Royal, M. Giguault, M. Clark Wallace, M. Cameron, (de Huron), M J. J Curran, M. Coursol, M Wood, (de Brockville), M Charles Langelier, M Rykert, M Bécharde, M. Laurier, M Chapleau, sir Adolphe Caron, M. Desjardins, (d'Hochelaga), M Landry, (de Kent, N.B.), M. Guay, M MacIntosh et M Edward Blake. Ce dernier avait parlé dans l'après-midi et dans la soirée du vendredi, 19 mars, 1886. Il était plus de minuit quand le chef de l'opposition termina son éloquent et puissant réquisitoire contre le gouvernement, et ce fut le nouveau ministre de la justice qui proposa l'ajournement. L'après-midi du lundi suivant, les galeries étaient remplies de spectateurs attendant avec impatience la reprise du débat. Quand le nouveau ministre de la justice se leva, il avait pour tâche de justifier le gouvernement d'avoir permis l'exécution de Riel. Dans le cours du débat sur le discours du trône, quelques jours auparavant, M Blake avait dit que M Thompson, (il n'avait pas encore reçu le titre qu'il porte maintenant), était entré dans la politique fédérale par la grande porte et que, pour lui, il n'y avait pas eu d'apprentissage parlementaire. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici comment le ministre de la justice montra, ce jour-là, ce qu'il était. Son discours fut plein de force, de clarté et de logique. Maître de lui-même et de ses idées, maître aussi de son auditoire, il défit avec une habileté merveilleuse la trame serrée des arguments de M. Blake et les réfuta triomphalement l'un après l'autre. Ce ne fut pas son éloquence qui subjuga ses auditeurs, car il n'est pas éloquent et ne pose pas en orateur. Il ne fait pas appel aux sentiments ou aux passions, mais seulement à la raison. La force de son argumentation terrasse tout devant elle. Ajoutons qu'il y avait encore, dans ce discours, ce cachet particulier de distinction qui caractérise sa parole. Aujourd'hui, comme alors, toutes les fois qu'il parle, il élève le niveau de la politique.